

33 – 02 – Vie associative

2 - Convention financière 2010.- CPCA Picardie

MME ROSSIGNOL : Il s'agit d'adopter la convention financière 2010 qui traduit la convention pluriannuelle d'objectifs signée avec la CPCA -Conférence Permanente des Coordinations Associatives- partenaire de la Région pour la structuration et la diffusion du monde associatif.

M. JOLY : Là, au même titre que Le Patch tout à l'heure, voilà encore une superbe usine à gaz. La conférence permanente des coordinations associatives de Picardie... Que font concrètement ces gens-là alors qu'on leur donne 235 000 € ? Madame ROSSIGNOL peut-elle l'expliquer ? Ce sont des cocktails, des colloques, on se réunit ? Il serait bien de savoir.

Non... madame ROSSIGNOL ne répond pas, surtout pas, parce que ce serait dommage que le contribuable sache ce que l'on fait de l'argent !

M. LE PRESIDENT : Cela dénote une méconnaissance redoutable du monde associatif ! Allez rencontrer les associations...

M. JOLY : Oui, oui...

M. LE PRESIDENT : S'il vous plait, je vous ai écouté délirer.

M. JOLY : Je vous en prie, je vous écoute délirer avec l'argent du contribuable.

M. LE PRESIDENT : Quand on regarde la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les associations, et les contraintes qui existent : la CPCA est un élément régulateur qui vient aider les petites associations. Quand vous faites aujourd'hui une fête, le président de l'association est en risque. Etes-vous conscient de ce qui se passe aujourd'hui, de ce qu'est devenue la loi de 1901 dans le monde français aujourd'hui ? En êtes-vous conscient ? C'est une des missions de la CPCA.

M. GUINIOT : Monsieur le Président, justement, ces gens qui sont si intéressants, c'est bizarre...

M. LE PRESIDENT : Si utiles !

M. GUINIOT : Je n'y crois pas ! Ce ne sont pas des démocrates, et ne serait-ce que pour cela... Il se trouve que j'ai vu sur Internet, sur un site qui s'appelle *Proxynews*, que vous étiez invité par ces gens, tout comme Mme CAYEUX, quelqu'un des Verts et quelqu'un du Modem étaient invités pour un débat. Mais les représentants que nous sommes d'une partie de l'électorat français ne le sont pas. Alors je ne vois pas pourquoi nous soutiendrions cela.

Je suis conseiller régional comme les autres, alors je ne vois pas pourquoi dans le cadre de la campagne électorale, puisqu'il s'agit de ça...

MME ROSSIGNOL : Ils ont le droit d'inviter qui ils veulent !

M. GUINIOT : Cela prouve que ce sont vos affidés, et des gens qui d'une manière ou d'une autre vous soutiennent pendant les campagnes électorales.

M. MONTES : Je ne veux pas allonger le débat, puisque la parole va bientôt être aux Picards dans ces élections. Néanmoins, cela commence à m'énerver que l'on essaie de faire passer le Front National, qui s'exprime par des votes contre...

M. GUINIOT : L'UMP a tout voté...! Je regrette que la Picardie entière ne soit pas là pour constater.

M. MONTES : En l'occurrence, ils ont raison de voter, parce que la CPCA, les personnels et militants de cette conférence...

M. GUINIOT : Les « militants »... Vous avez tout dit !

M. MONTES : C'est en vérité une union des fédérations associatives, et ils ont une utilité permanente sur le terrain.

En tant qu'élu de Creil, puisque vous cherchez des exemples concrets, je peux dire que dans les procédures de renouvellement urbain dont bénéficie l'agglomération creilloise, il y a tout un volet de participation active des citoyens, de développement du tissu associatif... La CPCA, les fédérations Léo Lagrange et autres, qui participent à cette CPCA, ce sont elles qui font le travail quotidien d'organiser les associations, et même les travaux juridiques, le montage des dossiers, des statuts, etc.

Il ne suffit pas de dire que les gens vont participer au renouvellement de leur quartier pour que d'un coup de baguette magique, d'un seul coup, ils soient organisés et participent... Il y a un travail d'éducation à l'associatif, d'éducation populaire au sens le plus strict du mot, que font les participants de la CPCA.

Quand vous parlez de procédure démocratique, vous avez été invité comme nous tous.

Moi, j'y ai participé autour des pays, autour du forum des associations organisé par le Conseil Régional et la CPCA, qui a réuni toutes les associations, pays par pays, pendant au moins deux ans. J'ai participé à celui du pays creillois et du pays centre Oise, et toutes les associations venaient et participaient.

La CPCA accomplit un travail de perfectionnement, même pour des associations déjà confirmées sur le terrain ; elle leur a permis de monter des échelons, de se développer, de s'organiser.

Ce n'est pas simple, tout ne se fait pas simplement par des subventions. Je crois que vous avez une vision vraiment méprisante mais surtout fausse ! A la limite, que vous ne soyez pas d'accord sur des objets d'associations, de conférence ou de réunion d'associations, c'est votre droit, mais ne les faites pas passer pour quelque chose qui serait de complaisance, parce que c'est loin d'être cela.

Je vous renvoie au rapport des débats qu'il y a eus pendant le forum des associations, où la CPCA s'est faite à chaque fois l'interlocutrice vis-à-vis des élus du Conseil Régional de ce qu'il faudrait encore faire pour améliorer les dispositifs et la vie associative.

M. GUINIOT : De l'argent, de l'argent, de l'argent !

M. LE PRESIDENT : Madame MAUPIN a demandé la parole et l'a.

MME MAUPIN : Je voudrais, monsieur le Président, que vous proposiez à M. GUINIOT, parce qu'il en est dans la vie politique ce qu'il est de la vie, qu'il ne se demande pas pourquoi il n'est pas invité chez les autres, mais qu'il comprenne qu'il n'est pas invité parce que dans ses propos et ses propositions, il n'y a rien qui ne soit utile.

M. GUINIOT : Nous verrons cela dans quelques semaines. On prend les paris ? Prend-on les paris, madame MAUPIN ? Allez, 22 !

M. LE PRESIDENT : Monsieur GUINIOT, c'est M. JOLY qui a la parole.

M. GUINIOT : Il va dire la même chose que moi !

M. LE PRESIDENT : Je ne savais pas qu'il était devenu votre porte-parole !

M. GUINIOT : Non, mais je l'ai bien formé !

M. JOLY : Je voulais remercier M. MONTES qui m'a convaincu de l'inutilité totale de la CPCA. Merci beaucoup, il a vraiment exprimé ce que je n'aurais pas mieux exprimé. Cela ne sert à rien, c'est de l'argent totalement inutilement dépensé. Merci à M. MONTES de cette démonstration !

M. LE PRESIDENT : Maintenant que vous êtes convaincu, on peut voter.

Il est procédé au vote à main levée sur le rapport qui est adopté par 45 voix Pour (18 PS et apparentés + 6 Verts/PRG + 5 Communiste et Progressiste + 11 Aimer la Picardie-UMP-MoDem-Nouveau Centre et Indépendants + 5 Indépendants) 8 voix Contre (4 FN + 4 Patrie et Liberté) et 1 Abstention (1 Indépendant)

4 - Soutien aux Fédérations d'Education Populaire

MME ROSSIGNOL : Il s'agit d'adopter des conventions financières qui traduisent les conventions pluriannuelles d'objectifs passées avec les fédérations d'éducation populaire, dont je donne la liste afin que chacun puisse en mesurer l'éclectisme : Familles rurales, CEMEA de Picardie, CONCORDIA, Eclaireurs et Eclaireuses de France, Léo Lagrange, Fédération Régionale des MJC, Ligue de l'enseignement de Picardie, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire, les Francas, les Scouts et Guides de France, La jeunesse au plein air, pour un montant proposé de 310 000 € pour l'année 2010.

Il est procédé au vote à main levée sur le rapport qui est adopté par 45 voix Pour (18 PS et apparentés + 6 Verts/PRG + 5 Communiste et Progressiste + 11 Aimer la Picardie-UMP-MoDem-Nouveau Centre et Indépendants + 5 Indépendants) 8 voix Contre (4 FN + 4 Patrie et Liberté) et 1 Abstention (1 Indépendant)

33-03 – Programme régional d'aide à la vie associative

1 – Programme régional d'aide à la vie associative par le soutien à la création d'emplois solidaires dans les territoires

MME ROSSIGNOL : Il s'agit d'adopter la délibération mensuelle indiquant la liste des emplois solidaires accordés ou renouvelés lors du comité pilotage du mois précédent. Comme d'habitude, l'ensemble des éléments sont fournis.

M. JOLY : Je voulais vous mettre en garde que les emplois solidaires ne soient pas intégrés dans votre compte de campagne électorale, monsieur le Président, puisque j'imagine qu'ils vont vous rendre quelques menus services lors de cette campagne, vu les sommes dépensées pour les financer, et aussi pour cacher leur nom bien sûr...

M. LE PRESIDENT : Avec cette remarque, nous votons.

Il est procédé au vote à main levée sur le rapport qui est adopté par 45 voix Pour (18 PS et apparentés + 6 Verts/PRG + 5 Communiste et Progressiste + 11 Aimer la Picardie-UMP-MoDem-Nouveau Centre et Indépendants + 5 Indépendants) 8 voix Contre (4 FN + 4 Patrie et Liberté) et 1 Abstention (1 Indépendant)

33-05 - Jeunesse

1 – Attribution de subventions au titre du dispositif Puls'actions

MME ROSSIGNOL : Il s'agit d'adopter les bourses accordées dans le cadre du projet Puls'actions. Le projet Puls'actions, ce sont les bourses pour les initiatives jeunes, dispositif créé, instruit et proposé par le Conseil Régional des Jeunes. Deux projets en annexe.

Il est procédé au vote à main levée sur le rapport qui est adopté par 45 voix Pour (18 PS et apparentés + 6 Verts/PRG + 5 Communiste et Progressiste + 11 Aimer la Picardie-UMP-MoDem-Nouveau Centre et Indépendants + 5 Indépendants) 8 voix Contre (4 FN + 4 Patrie et Liberté) et 1 Abstention (1 Indépendant)

MME ROSSIGNOL : Je propose d'évoquer ces trois délibérations dans une seule intervention, cela concerne les moyens Internet accordés aux membres du CRJ, à savoir la prise en charge des abonnements Internet pour ses membres, la prise en charge des frais de transport, et la mise à disposition d'ordinateurs pour les membres du bureau et les personnalités compétentes du CRJ. Il s'agit de donner les moyens à notre CRJ de fonctionner.

M. GUINIOT : Madame ROSSIGNOL, votre gadget... On l'a dit depuis le début du mandat, et donc j'en profite de le redire pour la fin ! Nous sommes bien évidemment contre tous ces projets. En 2004, alors que je m'étais exprimé sur le sujet, même si je n'étais pas d'accord avec le mode d'élection -et je ne le suis d'ailleurs pas plus, on en parlera lors de la campagne- vous aviez pris l'engagement que nous verrions arriver ici des propositions de votre Conseil Régional jeunes. Or, je n'en ai point vu beaucoup, ou en tout cas vous ne les avez pas signalés ou vous n'étiez peut-être pas là quand cela s'est fait.